



[COVID-19] Outil partagé de recensement des besoins et ressources en personnels sur les Hauts-de-France : création d'une réserve sociale

Dans le contexte actuel épidémique et les différentes restrictions mises en place, les associations sociales et médicosociales ont été très nombreuses à évoquer des difficultés de gestion du personnel pour assurer la prise en charge et l'accompagnement de leurs usagers à évoquer des **difficultés de gestion du personnel**. L'Uriopss Hauts-de-France et la Fédération des Acteurs de la Solidarité Hauts-de-France ont donc mis en place un outil permettant :

- De recenser les besoins des associations du secteur social et médico-social en matière de personnel ;
- De recenser les ressources en matière de personnel, qui pourraient, potentiellement, sur un même territoire, être mis à disposition d'une association partenaire (par exemple dans le cas d'ESMS concernés par la fermeture) ;
- De solliciter, par l'intermédiaire des écoles et instituts en travail social, les étudiants volontaires et disponibles pour venir prêter main forte aux équipes (en accord avec les instructions communiquées par la DGCS à ce sujet).

Comment fonctionne la mise en lien des besoins et des ressources ?

[Lien vers le dossier en ligne](#)



Cet outil est disponible **en ligne** et basé sur une **logique de proximité** : par arrondissement. Pour chaque arrondissement, les associations saisissent directement sur un **tableur Excel en ligne et partagé avec l'ensemble des associations concernées sur le territoire**, leurs besoins et leurs ressources. Les organismes de formations renseignent quant à eux les informations sur le profil des étudiants volontaires et déposent dans un dossier partagé les CV des étudiants.

Le fichier reprend les coordonnées de différents répondants. A court terme, nous avons proposé que les associations se rapprochent directement des associations, écoles et/ou étudiants dont le profil correspondrait à leurs besoins.

Conformément aux instructions de la DGCS relatives à la mobilisation d'étudiants en travail social volontaires, il est demandé aux associations qui feraient appel à un étudiant d'en informer l'établissement dans lequel celui-ci est inscrit, en précisant le type de mission proposée, la durée de la mission ainsi que le cadre juridique proposé (stage ou CDD).

- Un « mode d'emploi » a été communiqué [aux associations](#) (par les têtes de réseau) ainsi qu'aux instituts et écoles en travail social (par la DRJSCS) en même temps que le lien vers le [dossier en ligne](#).

Autres outils existants dans les Hauts-de-France

- Pour les structures Médico-sociales et de Protection de l'Enfance de l'Oise : cet outil a été initié au démarrage par l'ADSEAO et l'UNAPEI 60 (que nous remercions pour le partage) qui continuent de gérer leur outil à leur niveau. Les associations concernées sont donc invitées à continuer à utiliser leur 1^{er} outil, mais peuvent, si elles le souhaitent, consulter les éléments remplis par les autres associations de secteurs différents ainsi que l'onglet relatif aux ressources d'étudiants stagiaires volontaires.
- Le Conseil Département de l'Aisne a un outil interne pour les ESMS dont il assure l'autorité de tutelle complète ou conjointement avec l'ARS mais qui n'est pas ouvert aux associations directement.
- Le Conseil Départemental du Nord a lancé un appel à toutes les écoles de formation de travailleurs sociaux pour mobiliser les étudiants en dernière année de formation qui seraient disponibles et volontaires pour venir en aide aux MECS, ainsi qu'aux assistantes familiales pour l'accompagnement d'enfants en journée. Format : renforts sous la forme de CDD courts aux étudiants de dernière année en formation de travailleurs sociaux (ES, ASS, ME, CESF, TISF..).

À noter que l'outil a été partagé avec les différentes têtes de réseau et syndicats employeurs du secteur pour relais.

Pour information, G. Attal a annoncé le 17 mars le lancement à venir d'ici la fin de la semaine d'**une plateforme pour répondre aux besoins en bénévoles des associations** – notamment pour remplacer les bénévoles âgés qui sont fragiles et à risque et qui doivent rester chez eux

Vos contacts :

Claire ADAM
Responsable Pôle Autonomie
Uriopss Hauts-de-France
c.adam@uriopss-hdf.fr
03 20 12 83 47

Tiffany THIROLLE
Déléguée Régionale
Fédération des acteurs de la solidarité
tiffany.thirolle@federationsolidarite.org
03 20 06 15 06